

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE D'AUTRAY
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BERTHIER

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue à la salle du conseil municipal, 18 juillet 2023 à 18 h 30, laquelle séance est l'ajournement de la séance régulière du conseil tenue le 4 juillet 2023 à laquelle étaient présents et formant quorum :

Sont présents:

Monsieur Robert Pufahl, maire
Monsieur Guy Burelle, conseiller du district numéro 4, maire suppléant
Monsieur René Darveau, conseiller du district numéro 2
Monsieur Gaétan Bayeur, conseiller du district numéro 3
Monsieur Léo Soulières, conseiller du district numéro 5
Monsieur Guy Cloutier, conseiller du district numéro 6

Sont absents:

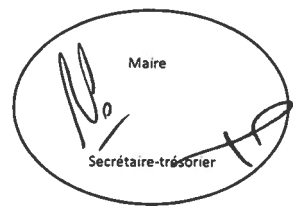
Monsieur Alain Laferrière, conseiller du district numéro 1

Assiste à la séance: madame Hélène Plourde, directrice générale et greffière-trésorière qui agit à titre de secrétaire d'assemblée. Madame Marylène Fortin, directrice générale et greffière-trésorière adjointe est également présente.

**SÉANCE ORDINAIRE DU 18 JUILLET 2023
AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2023**

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Ouverture de la séance
2. Correspondance
3. Administration
 - 3.1 Dépôt du rapport financier et rapport du vérificateur
 - 3.2 EBI Environnement - Mandat
4. Trésorerie
5. Règlementation
6. Travaux publics
 - 6.1 Travaux Grande Côte – factures Groupe ABS inc.
 - 6.2 Rang du Fer à cheval – Mandat Transport Casco inc.
 - 6.3 Rang du Fer à cheval – Mandat Nordikeau
 - 6.4 CLA Experts-conseils inc. – facture – agrandissement garage
 - 6.5 GM Paillé Berthierville - Achat camion GMC SIERRA 1500
7. Hygiène du milieu
8. Urbanisme et environnement
9. Sécurité publique
10. Loisirs et culture
 - 10.1 Feux d'artifice 2023 – date reportée 2024



11. Autre(s) Sujet(s)
12. Période de questions
13. Ajournement de la séance

Ouverture de la séance

Monsieur le maire Robert Pufahl constate le quorum à 18 h 30 et déclare la séance ouverte.

Administration

2023.07.131 Dépôt du rapport financier et rapport du vérificateur

Attendu que Monsieur Simon Bellehumeur, CPA auditeur DCA, comptable professionnel agréé inc. et vérificateur de la municipalité de Saint-Geneviève-de-Berthier a déposé le rapport financier et son rapport;

Attendu qu'avis public mentionnant la date du dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur a été donnée conformément à l'article 176.1 du Code municipal.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur le conseiller Monsieur Guy Burelle

Appuyé par monsieur le conseiller Monsieur René Darveau

Et résolu

Que les membres du conseil de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier acceptent et prennent acte du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022.

Que conformément à l'article 176.2 du Code municipal, copie desdits rapports soit et est transmise au Ministère des affaires municipales et de l'Habitation.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

2023.07.132 EBI Environnement – Mandat

Il est proposé par monsieur le conseiller Monsieur Guy Cloutier

Appuyé par monsieur le conseiller Léo Soulières

Et résolu

Que la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier mandate EBI Environnement pour la vidange du conteneur au bureau municipal à chaque semaine à partir du mois de juillet 2023 à octobre 2023.

Que la facture soit envoyée directement à la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier pour une somme de 213,67\$ plus les taxes par mois.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

Travaux publics

2023.07.133

Travaux Grande Côte – factures Groupe ABS inc.

Il est proposé par monsieur le conseiller Monsieur René Darveau
Appuyé par monsieur le conseiller Monsieur Gaetan Bayeur
Et résolu :

Que la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier paye les factures suivantes au Groupe ABS inc pour le service d'ingénierie des matériaux concernant les travaux de remplacement d'une conduite d'alimentation d'eau potable et une conduite d'égout sanitaire sur une partie du chemin Grande Côte du 820 au 994:

- Facture numéro 159996, datée du 29 juin 2023 pour une somme de 1 420,18 \$ plus les taxes;
- Facture numéro 160253, datée du 10 juillet 2023 pour une somme de 3 618,50 \$ plus les taxes.

Que cette dépense soit payée à même le règlement d'emprunt numéro 636-1-2023 et la subvention de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

2023.07.134

Rang du Fer-à-Cheval – Mandat Transport Casco inc.

Il est proposé par monsieur le conseiller Monsieur Guy Burelle
Appuyé par monsieur le conseiller Monsieur Guy Cloutier
Et résolu

Que la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier mandate Transport Casco inc. pour la location de machineries et opérateurs dans le cadre des travaux pour le remplacement d'une partie d'aqueduc sur le rang du Fer à cheval.

Que le coût soit d'une somme de 300,00 \$ de l'heure plus les taxes et pour un maximum de 80 heures.

Que cette dépense soit payée à même le budget prévu à cet effet (grand-livre numéro 03 010 00 721).

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

2023.07.135

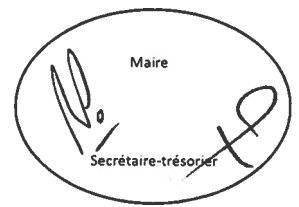
Rang du Fer-à-Cheval – Mandat Nordikeau

Il est proposé par monsieur le conseiller Monsieur Gaetan Bayeur
Appuyé par monsieur le conseiller Monsieur René Darveau
Et résolu

Que la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier mandate la Firme Nordikeau pour les tests de conformité bactériologique suite à un remplacement d'un réseau d'aqueduc sur le rang du Fer-à-Cheval.

Que cette dépense soit payée à même le budget prévu à cet effet (grand-livre numéro 03 010 00 721).

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.



2023.07.136

CLA Experts-conseils inc. – facture – agrandissement garage

**Il est proposé par monsieur le conseiller Monsieur Guy Burelle
Appuyé par monsieur le conseiller Monsieur Guy Cloutier
Et résolu**

Que la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier paye la facture de CLA Experts-conseils inc. portant le numéro 23351 et d'une somme de 8 450,00 \$ plus les taxes concernant l'agrandissement du garage municipal.

Que cette facture soit payée à même le règlement d'emprunt numéro 639-2023 et avec la subvention dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux(PRABAM).

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

2023.07.137

GM Paillé Berthierville - Achat camion GMC SIERRA 1500

**Il est proposé par monsieur le conseiller Monsieur Guy Cloutier
Appuyé par monsieur le conseiller Monsieur Léo Soulières
Et résolu**

Que la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier achète un camion GMC SIERRA 1500, année 2016, 4X4 blanc chez GM Paillé Berthierville pour une somme de 33 000,00\$ plus les taxes.

Que Monsieur Jean-François Roch soit et est autorisé à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs à cet achat.

Que cette dépense soit payée à même le surplus accumulé.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

Loisirs et culture

2023.07.138

Feux d'artifice 2023 – date reportée 2024

Attendu que la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier a mandaté Feux d'artifice Orion pour le déploiement d'un feu d'artifice lors des activités de la Fête nationale, le 24 juin 2023 par la résolution portant le numéro 2023.03.065;

Attendu que le ministère des Ressources naturelles et des Forêts ainsi que la SOPFEU nous ont avisé que les feux d'artifice sont interdits pour notre secteur de la MRC de D'Autray;

En conséquence,

**Il est proposé par monsieur le conseiller Monsieur Guy Cloutier
Appuyé par monsieur le conseiller Guy Burelle
Et résolu**

Que la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier reporte les feux d'artifice lors de la fête des Neiges qui aura lieu le samedi 17 février 2024.



Qu'un chèque d'une somme de 10 000,00 \$ plus les taxes soit émis en 2023 et que la différence de 500,00 \$ plus les taxes est payable au moment de la livraison des feux d'artifice.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

Période de question(s)

2023.07.139

Ajournement de la séance

**Il est proposé par monsieur le conseiller Monsieur René Darveau
Appuyé par monsieur le conseiller Monsieur Léo Soulières
Et résolu**

Que la séance soit et est ajournée au 20 juillet 2023 à 18h30.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.


Robert Pufahl,
Maire


Hélène Plourde
Directrice générale et greffière-trésorière

« Je, Robert Pufahl, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec »


Robert Pufahl,
Maire

